

L'ACTOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois » 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l' Dodaine desbourd'rou
Tout Nivelles péirou.

ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 C^{mes}.
Réclames, 50 centimes (la ligne).

ON TRAITE A FORFAIT.

AVIS.

Nos lecteurs dont l'abonnement expire le 30 Septembre courant recevront le n° du 6 Octobre prochain. Ceux d'entre eux qui ne désireraient pas renouveler leur abonnement sont priés de refuser ce numéro.

Nous ferons présenter aux autres une quittance par la poste.

CONCOURS LITTÉRAIRE WALLON

OBJET DU CONCOURS.

- 1° Une chanson.
- 2° Un récit en prose.

CONDITIONS DU CONCOURS.

Les pièces destinées au concours devront être adressées, franchises de port, à M. Edouard PARMENTIER, rue de Soignies, 24, à Nivelles, avant le 30 septembre 1889.

Elles ne porteront aucune indication qui puisse faire connaître les auteurs. Ceux-ci joindront à leur manuscrit un billet cacheté contenant leur nom et leur adresse.

Ce billet portera une devise ou une indication quelconque répétée en tête du manuscrit.

Les billets accompagnant les pièces qui n'auraient point obtenu de distinction seront brûlés, sans avoir été ouverts, immédiatement après la proclamation des décisions du jury.

Les pièces écrites en wallon nivellois sont seules admises au concours.

WALLONISMES.

Un lecteur obligeant nous signale l'expression suivante, qui ne figure pas parmi celles insérées dans l'Actot du 8 Septembre courant, sous le même titre que cet article :

Pou qué ni? — Pus qu'in y c't in borgne.

Cette expression nous avait échappé, en effet, et nous remercions notre correspondant de nous l'avoir rappelée.

A ce propos, nous prions vivement les lecteurs que l'étude du wallon intéresse de bien vouloir nous transmettre toute espèce de locutions wallonnes qu'ils seraient à même de recueillir. Nous travaillons à un *Dictionnaire des Wallonismes* et nous ne possédons pas moins de douze cents expressions : les communications que nos lecteurs auraient l'obligeance de nous faire enrichiraient notre collection ou nous donneraient plus de certitude au sujet de l'emploi de certaines locutions.

La série des phrases du genre de celle citée plus haut n'est pas terminée; qu'on en juge :

Ça c'est à mi. — Woye, min il a braumint des trôs dins *seize tamis*.

I grougne. — I faut *grougné* sept ans d'vant diesse pourcha.

No n' frons pou d' *façons.* — Les *façons*, c'est pou les tafeurs.

I n'a pou d' *imbaras.* — C'est avé pou d' *imbaras* qué *pû mau* est tcheu dins l'ieau.

A vot' santé. — *Sintez-le* vous-même, il est plus près d' vo nez.

Merci. — Pou in *merci*, i' n' faut pou d' poche. *Put-elle.* — *Put-elle et quasimint*, c'est deux cousins germains.

C'est iun qu'à n' *fouirlune!* — *Woye, fourt tenne.*

Il est *lârdge*, mais c'est des spales (en parlant d'un avare).

On se moque du conducteur d'un âne en disant :

Dia, dia!

L' cien qui l' mène n'est ni pus bia!

Mais on s'attire souvent cette réplique :

Dia, dia!

L' cien qui l' dit n' vaut ni co l' pia!

On connaît ces deux vers qui s'appliquent à un malade imaginaire ou à une personne feignant d'être malade :

*Il a l' maladie d' Saint Thibaut
Qui bwet bi et qui n' mindge ni mau.*

Le même lecteur, à propos de notre récent article sur le *diable* (1), nous reproche, fort amicalement du reste, de parler du diable avant d'avoir parlé de Dieu. C'est là une simple boutade, mais elle a attiré notre attention sur les expressions dans lesquelles figure le nom de Dieu et l'on trouvera dans un prochain article le résultat de nos recherches.

Dans notre article de dimanche dernier sur le diable, l'imprimeur nous fait dire que l'*assa fortida* se nomme en wallon du *brin d' diâle*; il est clair que nous avions dit *assa fetida*.

STOISY.

Ayez pitié des joueurs de balle, s'il vous plait!

Nous pouvons prédire dès maintenant à notre « fête » le plus vif succès : les affiches ont paru et elles sont de nature à satisfaire tout le monde, y compris le *vieux jeune* qui écrivait récemment à l'Actot pour se plaindre de la « désespérante banalité » du programme des fêtes. S'il se plaint encore, c'est qu'il a le caractère fort mal fait. Songez donc : les affiches sont ornées, cette fois, des armes communales et les mots : *Ville de Nivelles*, placés en vedette, représentent assez bien les montagnes russes qui ont eu tant de succès au grand concours de 1888; enfin (nouvelle innovation) on a écrit en mettant pour la première fois l'adjectif au pluriel : *Foire et fête communales*.

Quant au texte, on va s'occuper dès maintenant à le modifier, pour l'année prochaine.

Tout est donc pour le mieux.

Et cependant, les joueurs de balle à la main nue ne sont pas contents; ils se disent sacrifiés et ils nous ont exposé leurs griefs, dont voici le résumé : ils doivent verser une mise de vingt-cinq centimes, alors que cette mise ne serait pas exigée pour d'autres jeux; les prix du jeu de petit fer sont trois fois plus élevés que ceux du jeu de balle; de plus, ces prix, en espèces pour le premier, continuent à consister, pour le second, en couverts en argent que les vainqueurs s'empressent de revendre, avec perte, à l'orfèvre fournisseur; de sorte que le véritable gagnant n'est pas celui qu'on pense.

(1) Actot du 15 Septembre 1889.

Nous ne prenons point parti entre les amateurs de jeu de balle et les fervents du jeu de petit fer; mais les plus beaux prix de ce dernier jeu — qui se joue sur la place de l'Abreuvoir — sont enlevés, presque chaque année, par des parties de Baulers ou de Houtain, lesquelles s'empressent, paraît-il, d'aller fêter leur victoire dans leur village, tandis que les joueurs de balle, tous Nivellois, sont disséminés dans les divers quartiers de la ville et favorisent ainsi le commerce local tout entier.

Si l'on ne peut, cette année, augmenter les prix du jeu de balle et les mettre en rapport, par exemple, avec ceux réservés au jeu de quilles (dont la lutte ne dure qu'un jour), que l'on permette du moins aux vainqueurs d'opter entre le couvert et sa valeur en espèces.

Nous trouvons cette prétention fort raisonnable et c'est pourquoi nous n'hésitons pas à la soumettre au bienveillant examen de la Commission organisatrice des fêtes.

L'APPÉTIT D'EM' COUMÈRE.

A l'hamia d' Djulie
L'aut' djou d'sus dallé
Avet Natholie

Bwère in vér' de lait.
— « I faurût, diss-t-elle,
Enn' couque ou n' mastelle
Pou mindji avet. »

— Vos avez raison,
Tholie, — qué dj' respond —
Chiquonn' in boquet.

Cè n'est ni des fauffes
Çu qu' ça m'a cousté!
Eli' aval' vingt gauffes
E dix-chett pâtés!

— « I fé clair dé belle,
Nos rirons, diss-t-elle,
A l' maiso, souper. »

— Vos avez raison,
Tholie, — qué dj' respond —
Ça l'ra digérer.

A l' maiso Tholie
O'zodt du stochet;
S' mer' est foutr polie,
Eli' n'invite avet.

— « Allo, mér, diss-t-elle,
Quertchi bi m' gamelle,
Dj' n'ai ni co r'ciner. »

— Ah! faite attention,
Tholie! — qué dj' respond —
Vo vint' va peter.

Eli' saprès mantine
S'a co rinchauffé
Dessus n' gross' tartine
Au boum cras stoffé.

— « N'a t-i pus, diss-t-elle,
Mère, enn' fricadelle
Qui n' meur' du deiné? »

— Crè nom d'm tonnière!
— Qué dj' li crie — arwère!
Djè dé vu assé!

GAVROCHE.

Gavroche à Stoisy.

Vos vers enn' sont ni del piquette,
C'est du miel qui s'in va coulant;
Mais mi, dj'em' sus qu'enn' vrai browette,
Eie m' plume a souvint l' tremblant.
A rimer si quéq'fwès dj' m'amuse,
Djè f'rous mèieux d' taire emm' djargon;

Djé n'escris jamais qu' des babûses
Mitant français, mitant wallon.
Enn' pinsez ni qu' ça m' turlupine,
Au contrair' ça m' fait fin plaiis
Dè vir qu'à Djeseuf del Bèguine
Dins ses tchansons tout li reussi.
Çu qui fait del peine à Gavroche,
Çu qui m' desbauche, in vérité,
C'est què dj' n'ai pus nu liards à m' poche
E què m' monte esst au Mont-d'-pièté.

GAVROCHE.

17 Septembre 89.

Stoisly à Gavroche.

Pouffe éfant! Là-t-i' n' laide affaire!
Si dj'avous c' temps là, dj' vo plaindrous:
Vo monte au clau! Pus d' sous pou' bwère!
Comm' djé m' connaît, djé d'verous fou.
Pourtant, là l' concours qui s' présinte:
S'i' vo tchérount n' médaie d'ardgint,
Djé n' dis ni qu'i' vo faut lé r'vinte;
Min n' pinsez ni qu' c' s'arout l' moumint
— Quand c'esst à ieuss i' n'a pou d'honte —
Dè d'aller d'jusqu'au Mont-d'-pièté
Caché dè r'consoler vo monte
In m'tant vo médaie à costé?
Satchi vos mains hours dé vos poches;
Là l' fiess' qu'arrife, i' faut des sous.
Allons donc, ermuez vos oches,
Gangniz n' saquet.... l' n' ti qu'à vous.

STOISLY.

17 Septembre 1889.

Boite du Journal.

A. S. K. P. — Votre feuille *Lé R'nau eiet L' Bouc* contient des incorrections qui en rendent la publication difficile. Nous ne pouvons les signaler ici, mais nous sommes à votre entière disposition pour en causer avec vous, si vous le jugez convenable.

MONSIEUR L' RÉDACTEUR,

Enne pûrri n' là no dire pouqué s' qu'à l' fiessè d' elle rue dé Namur el pètit Saint d' Jean avou mi n' si belle ténue ié stou si bi illuminé avé des lanternes véliiennes, tandis qu'à l' fiessè d' elle rue dé Mon l' pouffe grand Saint d' Jauques n'a ni ieu n' tchandelle ni même el bouquet traditionnel à l' coupette dé s' croche?

Le jeu de l'Enfer et du Paradis ou du p'tit Jésus.

Nous lisions dernièrement, dans le *Journal Franklin*, un article très-agréable intitulé *le Jeu des anges et des démons* et signé O. Colson: c'était la description animée d'un jeu charmant, fort en honneur auprès de nos bambins et connu, du moins ici, sous le nom de *l'Enfer et le Paradis* ou *le p'tit Jésus*.

Bien que les deux jeux aient beaucoup de détails communs, il existe entre la version liégeoise et la version nivelloise des différences assez sensibles pour qu'il nous ait paru intéressant de tenter, à notre tour, la description de ce jeu, tel qu'il se joue à Nivelles. Nous avons donc réplé le *Journal Franklin* et après avoir rassemblé nos souvenirs d'Aclot et nous être renseigné à bonne source, nous nous sommes mis à l'œuvre.

Une fillette prend la direction du jeu et en devient *la maman*. Elle désigne, à l'amiable ou par le sort, un diable — mâle — et un ange — femelle —, car ce jeu est mixte et les enfants des deux sexes peuvent y participer. L'ange et le démon s'éloignent chacun de son côté.

Les autres joueurs s'asseyent, alignés le long d'un mur ou sur le bord d'un trottoir; la *maman* leur donne discrètement à l'oreille une désignation spéciale:

Exemples: Vous, vous êtes un ange avec une belle robe en or (1); vous, vous êtes un ange qui mange des

(1) Ou une belle robe bleue, rouge, etc.

Pourtant, Saint d' Jean n'a pou vigin qu'in p'tit juche ié vis-à-vis in simple bourjwé, tandis qu' Saint d' Jauques a vis-à-vis in comte....

R. L'affaire est facile à comprinde: il a bi in comte qui d' meure in face dé Saint d' Jauques, min c' qué Saint d' Jean n'a ni lé rwé pou vigin?

Actes officiels.

CONCOURS GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN DU PREMIER DEGRÉ, EN 1889. — Par arrêté ministériel du 10 septembre 1889, le 3^e accessit pour le concours de thème latin et de version latine de la troisième latine (section A, B, C, D) est décerné, en partage, à M. Arthur Colinet, de Soignies, élève du collège communal de Nivelles.

Par arrêté ministériel du 14 septembre 1889, M. Falkembergh, Pierre-Jos., curé-doyen, est agréé en qualité de prêtre chargé d'assurer le service du culte catholique à l'école régimentaire des grenadiers, à Nivelles.

M. A. Buisseret est nommé Préfet des études au collège communal de Nivelles en remplacement de M. Hivin, démissionnaire.

Avis d'adjudications.

Le 28 septembre, à midi, aura lieu à Nivelles l'adjudication pour la fourniture de la viande nécessaire pendant l'année 1890 à l'école régimentaire des grenadiers.

A DROITE ET A GAUCHE.

Nous publions ci-dessous, d'après *l'Etoile Belge*, les récompenses accordées par le jury à ceux de nos concitoyens qui ont pris part à l'Exposition de Paris. Comme on le verra par cette longue liste, Nivelles a maintenu son excellente réputation et nous félicitons vivement nos exposants de leurs succès.

- CLASSE 6. — EDUCATION DE L'ENFANT.
Médaille d'argent. M. Damsiaux, professeur à l'école normale de l'Etat.
- CLASSE 10. — PAPETERIE, RELIURE, ETC.
Médaille d'argent. M. Delcroix.
Id. de bronze. M. Em. Mercier.
- CLASSE 25. — BRONZES, FERRONNERIE D'ART.
Médaille d'argent. M. Seghers-Castelle, Bruxelles.
- CLASSE 36. — HABILLEMENT ET ACCESSOIRES.
Médaille de bronze. MM. Paternotte et fils.

- CLASSE 58. — MATÉRIEL DE PAPETERIE.
Médaille de bronze. M. Auguste Chantrenne.
- CLASSE 60. — CARROSSERIE.
Médaille de bronze. M. Michotte-Carlier, Namur.
- CLASSE 61. — MATÉRIEL DE CHEMINS DE FER.
Médaille de bronze. M. Chantrenne-Soiron.
- CLASSE 74. — AGRICULTURE.
Mention honorable. M. Em. Jacquemin.

D'après *l'Indépendance Belge* de mercredi soir, les listes de *l'Etoile Belge* seraient erronées et incomplètes: à notre avis la chose est probable puisque (pour ne citer qu'un exemple) on ne trouve aucune récompense décernée à la Métallurgique, alors que son exposition était signalée, par les journaux spéciaux, comme l'une des plus brillantes.

La société d'Archéologie de Bruxelles est venue, dimanche dernier, en excursion à Nivelles. Elle a été reçue vers midi à l'Hôtel-de-ville, où le vin d'honneur lui a été offert par MM. les échevins Carly et Hanon. Parmi les membres, au nombre de vingt environ, de la société bruxelloise, se trouvaient MM. le comte M. de Nahuys, président; Paul Saintenoy, architecte, secrétaire général; le baron Alfred de Loë, Armand de Behaüt de Dornon, Théodore de Raadt, secrétaires; Emile de Munck, conservateur; Aimé Rutot, Puttaert, Louis Tiltz, A. Préherbut, Henri Van Havermaet, H. Mahy, etc., etc. MM. l'architecte Hubert, de Mons, et le docteur Cloquet, de Feluy, accompagnaient leurs confrères de la capitale.

Après une promenade en ville, les excursionnistes se sont réunis à l'hôtel de *l'Aigle noir*; MM. Lebon, président, Hanon, trésorier, Bulckens, conservateur, et quelques membres de la société archéologique ont dîné avec ces Messieurs. De nombreux toasts ont été prononcés au dessert.

Vers quatre heures, le Musée archéologique a reçu la visite des hôtes bruxellois: nouveau vin d'honneur, nouveaux toasts. M. le comte de Nahuys a donné lecture d'un travail fort intéressant sur des jetons conservés au musée. Ensuite, M. de Munck a proposé de boire à la santé de M. Bulckens, qui remplit avec tant de dévouement sa charge de conservateur du musée.

Puis, les archéologues se sont rendus à la collégiale; les honneurs leur en ont été faits fort gracieusement par M. Michel Haynault. Une promenade au parc de la Dodaine a terminé cette journée, dont les excursionnistes se sont déclarés enchantés.

La rue des Poulées, qui a été pendant quelque temps fermée à la circulation par suite de travaux de canalisation des eaux, est aujourd'hui ouverte au public. A ce propos nous demandons ce qu'est devenu l'écrêteau interdisant sur cette voie le passage des chevaux, voitures, ombrebeaux, etc. La rue (si toutefois on peut lui donner ce nom) n'est pas élargie, et cependant on y rencontre, à chaque instant, des tombereaux vides.

Il nous semble qu'il serait temps de donner à cette voie fréquentée par la majeure partie des voyageurs venant de la gare du Nord, une apparence plus convenable et de ne plus y permettre des constructions semblables à celles qu'on y a élevées, puisque le projet de

cerises, ou des prunes, ou du *sac* à la cuiller (comme dans le paradis).

Cela fait, on crie à l'ange qui se tient à l'écart: « C'est tout, venez! »

L'ange vient: « Frappe, frappe à la porte. »
La *maman*: « Qui est là? »

- « L'ange avec sa coix. »
- « Qu'est-ce qu'il vient d'mander? »
- « Un p'tit Jésus. »
- « Quel petit Jésus? »

Ici, l'ange doit deviner: il le fait assez facilement, les désignations données par la *maman* ne sortant pas d'un certain cercle, connu de la plupart des enfants.

S'il devine, l'enfant désigné se lève et le suit, en le tenant par la robe; s'il ne devine pas, il s'en va seul.

Le diable vient alors; tandis que l'ange a pris son ton le plus doux et s'est efforcé de parler français, il affecte de grossir sa voix et de s'exprimer en wallon:

- « Buche, buche à l'uche! »
- « Qui est là? »
- « El diàle avé s'fourche. »
- « Qu'est-ce qu'il vient d'mander? »
- « In p'tit Jésus. »
- « Quel petit Jésus? »

Et la scène se poursuit exactement de la même façon qu'avec l'ange.

Lorsque le diable et l'ange se sont ainsi partagé les enfants, ils se donnent les deux mains et forment une espèce de pont devant lequel la *maman* se présente, après avoir repris à sa suite tous les joueurs.

- La *maman*: « Quelle porte est ici? »
- « La porte de l'Enfer. »
- « Pûh les viers! » s'écrie la bande en faisant le

tour du pont pour s'arrêter de l'autre côté.

- « Quelle porte est ici? »
- « La porte du Paradis. »
- « Peut-on bien entrer? »
- « Oui, si vous avez les clefs. »
- « Rinn di dinn à mon côté (geste d'agiter un trousseau de clefs). »
- « Qui est-ce qu'il faut battre, la mère ou les enfants? »
- « La mère », dit sans hésiter la généreuse *maman*.

Et elle s'engage bravement sous le pont; à peine y est-elle entrée que l'ange et le démon abaissent avec force leurs bras sur elle en disant: « Méchante *maman*! » Puis viennent les enfants sur lesquels les mêmes bras s'abaissent, mais caressants cette fois, tandis que les mêmes voix leur disent: « Doudou... z-enfants. »

Cependant, lorsque le dernier enfant se présente, un vigoureux: « Halte-là! » retentit et il se trouve violemment séparé des autres et emprisonné dans le pont. Ce que voyant, la mère accourt:

- « Voulez-vous bien rendre mon enfant? »
- « Vous ne l'auriez pas encore pour cent mille francs. »
- « J'aimerais mieux qu'il soit pendu! »
- « Le voilà pendu! Le voilà pendu! » s'écrient en cadence l'ange et le démon qui font vivement sauter le patient et ne s'arrêtent que pour l'interroger:

— « Qu'est-ce que vous aimez mieux, une cloche d'or ou une cloche d'argent? » (1)

La réponse de l'enfant, d'après un pacte secret con-

(1) Le beurre ou le fromage? Une pomme rouge ou une pomme verte? etc.

prolonger la rue des Canoniers jusqu'à la gare est aujourd'hui abandonné.

Nous avons en l'occasion, au mois de juillet dernier, de parler de l'horaire des trains en circulation sur la ligne de Bruxelles-Midi à Charleroi et nous avons constaté que, malgré le grand nombre de ces trains, il existait encore des lacunes regrettables. Le nouveau guide doit paraître le premier octobre prochain; il renfermera peut-être d'importantes modifications par suite de l'ouverture de la saison d'hiver; il serait à souhaiter qu'à cette occasion on songeât à créer un nouveau train partant l'après-midi de Bruxelles; on ne s'explique pas comment, sur une ligne de cette importance, il n'y a aucun train depuis une heure jusque quatre heures, tandis qu'à partir de ce moment les départs se succèdent à des intervalles très-rapprochés.

Il a existé jadis à Nivelles des endroits, comme le Parc à pucés, affectés uniquement au dépôt des immondices; aujourd'hui on rencontre des pucés dans presque tous les chemins: au faubourg de Soignes, près du moulin de Héro, au chemin allant de l'hospice à la Pannetierie, etc. La rue de la Monde est aussi remplie de débris de toute espèce; on y vide de vieilles paillasses, au point que la circulation est devenue sinon difficile, au moins très-désagréable; nous signalons la chose au service chargé de la surveillance de la voirie.

On peut tout perdre lorsqu'on est en voyage; il en est même qui ont perdu leur femme. Cependant il est assez difficile de s'expliquer comment on peut égarer un caleçon, vêtement que certaines personnes ne quittent même pas en se mettant au lit. Si inexplicable que puisse paraître cet accident, il est arrivé à l'un de nos concitoyens, qui est allé, la semaine dernière, visiter l'Exposition de Paris.

Un jeune homme de la campagne habitant Nivelles depuis peu, accompagne ces jours derniers son oncle à Bruxelles, qu'il voit pour la première fois. Ils rencontrent sur le boulevard un homme portant sur l'épaule une énorme bourse remplie d'argent: — Eh! mon oncle! c'est ça l' Bourse de Bruxelles?

FÊTES ET CONCERTS.

Les froides journées de septembre ont définitivement clos la série des concerts donnés par les Sociétés de musique au parc de la Bodaine. Rien n'est plus triste qu'une fête de ce genre, lorsque le soleil n'est pas de la partie.

Le changement subit de température survenu dimanche dernier a nu considérablement au succès du concert donné par le Cercle Musical. Cependant le public restreint qui avait bravé le froid pour assister à cette dernière fête d'été n'a pas ménagé ses applaudissements. C'était justice: l'exécution des morceaux a fait honneur autant au jeune directeur de cette Société qu'aux exécutants, et l'on n'a soue ce rapport que des félicitations à leur adresser.

Le temps n'a pas été plus favorable jeudi soir pour le même concert joué sur le kiosque de la Grand'Place; les soirées sont devenues trop froides et le public reste chez lui.

La société la Jeune Garde donnera le dimanche 29 septembre

clu entre ses interrogateurs, fait de lui un ange ou un diable et l'envoie d'un côté ou de l'autre du pont.

La maman revient alors et les mêmes formalités recommencent jusqu'à ce que toute la troupe soit de nouveau divisée en anges et en démons. Lorsque c'est fait, le pont se rompt; l'ange et le diable prennent chacun leur troupe et ce dernier s'écrie d'une voix retentissante: « Les diables courent après les anges! »

Et une course endiablée commence: chaque ange touché par un diable devient diable lui-même et se met à la poursuite de ses anciens frères, de sorte que les anges les plus purs et les plus... agiles ne tardent pas à subir le même sort.

Mais le jeu ne finit pas là et les anges déchus sont soumis à une épreuve qui, s'ils la subissent victorieusement, leur rend leur dignité perdue. L'ange et le diable se reprennent donc par les mains et chaque enfant se présente à son tour et se penche sur les mains tendues qui forment de nouveau le pont; il est soulevé et l'ange et le diable, baissant la tête de façon à le dévisager, s'efforcent de le faire rive; s'ils y parviennent, l'enfant reste diable; sinon, on lui dit de joindre les mains, de baisser les yeux, de renverser la tête et la tentation recommence; s'il succombe, c'en est fait encore; s'il résiste, il est ange et c'est une bien grande gloire pour lui que d'avoir traversé victorieusement ces périlleuses épreuves. Je me souviens de les avoir maintes fois subies, mais, je l'avoue à ma confusion, il m'arrivait bien rarement de figurer, le jeu terminé, dans l'angélique bataillon. STROISY.

courant, à 7 heures précises du soir, en la salle du Waux-Hall, une grande soirée dramatique suivie de bal, dont voici le programme:

Le Médécé forcé, comédie en 3 actes.

L'affaire de la rue de Louveine, vaudeville en 1 acte.

Lundi 30 septembre prochain, la société d'Harmonie, de notre ville, donnera en la salle du Waux-Hall un grand concert suivi de bal, avec le concours de M. PONCELET, professeur de clarinette au conservatoire royal de Bruxelles, de M. BAUCNIET, chanteur de genre, et de plusieurs artistes et amateurs distingués.

PRIX D'ENTRÉE: Carte personnelle, fr. 1,50.
de famille, » 5,00.

N. B. — Les cartes prises au guichet subiront une augmentation de 50 centimes.

La société de gymnastique et d'armes « La Nivelloise » donnera sa fête annuelle vers la mi-novembre. Elle fera coïncider cette fête avec l'inauguration officielle de son drapeau. On annonce le concours de plusieurs Sociétés étrangères.

Éphémérides nivelloises.

16 Septembre 1872. — Un incendie se déclare dans les maisons ouvrières de S-François et les détruit presque toutes; la Gazette de Nivelles cite comme s'étant tout particulièrement distingués, par leur ardeur et leur intrépidité, « MM. Roulet, père, le comte » Georges-Dumonceau de Bergendael et le nommé » Takina. »

17 Septembre 1578. — Les Etats Généraux et le Prince d'Orange reprenant l'offensive contre Don Juan, le Sire de Boussu vient investir Nivelles dont la garnison espagnole obtient la faculté de sortir, mais sans drapeaux.

18 Septembre 1723. — Madame Marie-Joseph Hannecombe fait don aux jésuites de la métairie de la Genette.

19 Septembre 1879. — M. Falkembergh est nommé curé-doyen de Ste-Gertrude en remplacement de M. Moreau, décédé.

20 Septembre 1704. — L'électeur de Bavière, Maximilien-Emanuel, visite Nivelles et l'église de Ste-Gertrude. Il est accompagné de son frère, l'archevêque de Cologne.

21 Septembre 1794. — On plante en grande pompe un arbre de la liberté en face de la collégiale.

22 Septembre 1830. — Arrêté royal accordant au sieur A. Brulé, (1) rue Bayard, un brevet pour un système de coupe mécanique des habits.

Solution des mots en triangle :

A C L O T
C R I N
L I N
O N
T

Ont deviné : Seurasou Frick et Nened; Gamine; Sur la place (verte); A quand la lettre? Pou qu'on n'voie pu nagi à Bournivaux; Un soulard de la Trappe; Galathée riant du dépit des envieuses; Tata pleurant Jane; Léon de Godron et Cascadel; Une jeune blonde nivelloise; Totor et cloumaque et Tati l'perriqui; Jeannine et in aclole ervenue du pais flamind; Trois acloets et une aclole au café Rubens, Mons; Une Jodoignoise; Jane, Ellen eie Tata; Emile, je vous ai attendu lundi; Les envieuses; Un voisin voyageur; Pour que M.; Bonjour, incrédule Fiorentina; (Mi c'est m' tresse); Pour le bonheur; Haselienteyde; Qu'E., D...; « Le long du canal »; Ça-l' Timbanque; Pres du moulin; Pou qui n'euche pu poum d'arques au dinné dé no bonne maman.

VILLE DE BRUXELLES 1886.

17^e tirage, du 11 septembre 1889. — Les 46 séries sorties sont: Séries 2409 4068 7855 7896 12225 13497 43266 48402 21278 21849 25830 26298 28229 30220 33866 36430 36689 43066 44947 46383 46757 46797 47724 48673 50925 52497 53576 56448 61763 64844 72647 73967 74527 75972 78386 79753 85124 94162 93044 103556 106285 108307 109994 141408 141874 144206.

Les primes sont échues comme suit: S. 75972 n° 44, fr. 100,000; — s. 35866 n° 46, f. 2,500; — s. 40994 n° 25, fr. 1,000; — s. 18402 n° 43, s. 53376 n° 25, fr. 500; — s. 24849 n° 48, s. 26298 n° 46, s. 28229 n° 3, s. 30220 n° 4 7, s. 35866 n° 8 9, s. 43066 n° 23, s. 46757 n° 05 18 23, s. 46797 n°

(1) Ne pas confondre avec la sympathique organisateur des fêtes du Cercle des Abonnés.

46, s. 48673 n° 5, s. 50925 n° 48, s. 56448 n° 9, s. 74527 n° 40, s. 85121 n° 3, s. 94162 n° 6 13 49, s. 141874 n° 3, fr. 150

Les autres numéros compris dans les séries ci-dessus et auxquels ne sont point échues de primes sont remboursables à fr. 110. Remboursement à dater du 2 janvier 1890: à Bruxelles, à la Société Générale.

Etat-civil de Nivelles du 14 au 21 Septembre 1889.

NAISSANCES. — Louisa-Anna-Gh. Tilman. — Laure-Elise-Gh. Larsille. — Joseph-Théodore-François-Gh. Baulois. — Georges-Philippe-Marie-Gh. Huart. — Augusta-Marie-Gh. Genion. — Bertha-Julia-Gh. Wilmart.

MARIAGE. — Jean-Baptiste Remy, 53 ans, chef-garde convoi à Manage, avec Mathilde Francq, 40 ans, cabaretière.

DÉCÈS. — Antoine Taminiau, 28 ans, journalier, décédé faub. de Bruxelles hameau de l'enfer. — Catherine Edouard, 51 ans, ménagère, épouse de Bernard-François Van Loo, décédée B^e des Arbalétriers. — Marie-Thérèse-Henriette Berthels, 82 ans, propriétaire, décédée place St-Paul. — 1 enfant au-dessous de 7 ans.

Marchés de Nivelles du 21 Septembre.

Froment les 100 kilogs, 17,00 francs — Seigle 11,50 — Avoine indigène, 14,00 — Escourgeon, 15,00 — Beurre, le 1/2 kilog 1,25 — Œufs, les 26, 2,20.

Etude de Maître Louis CASTELAIN, Notaire à Nivelles.

Le dit notaire CASTELAIN exposera en vente publique le lundi 23 septembre 1889, à 2 heures, chez la D^e V^e Ch.-L. Herman, cabaretière à Braine-le-Château,

UNE BELLE MÉTAIRIE,

composée de maison, jardin, verger et terre, d'une contenance d'un hectare 10 ares 74 centiares, située au hameau de l'Ermitage, sous Braine-le-Château, joignant au chemin de l'Ermitage, à la V^e Jos. Leleux, à Xavier Marit, à Célestin Antoine et à la commune de Braine-le-Château.

(Voir le plan aux affiches.)

OCCASION.

Vélocipède et machines à coudre pour tailleurs. — S'adr. bureau du journal.

AU SABOT

RUE DE BRUXELLES,
Estaminet tenu par HENRI LAURENT.

Moules et anguilles selon la saison.

GRAND CHOIX de POISSONS FRAIS & SALÉS

HUITRES BIEN FRAÎCHES
chez Albert MICHEL, poissonnier, rue du Coq,
à Nivelles,

Connu pour ses prix modérés.

A LOUER JOLIE MAISON DE RENTIER

RUE DE NAMÛR, 20.
S'adresser Grand'Place, 39.

GRAND'PLACE
A
NIVELLES
—00—

ARTHUR SEMAL

AUX FORGES
DE
VULCAIN
—00—

ATELIER POUR LA CONSTRUCTION DE SERRES,

Grillages, Chenils, Falsauderies.

Poêles en tous genres, Cuisinières ordinaires, Cuisinières à cuire le pain.

ON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

pour ce qui concerne la serrurerie, potellerie, etc., à des prix très-modérés.

ARTICLES POUR BATIMENTS : POUTRELLES, ANCRÉS, ETC.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS
pour hommes, dames et enfants.

DRAPERIES ET NOUVEAUTÉS.

V. PLISNIER-PONCELET,
GRAND'PLACE, 17, NIVELLES.

SAISON D'HIVER 1889-1890.

Pardessus demi-saison pure laine	depuis frs	14,75
» Moscou doublé satin	» »	15,00
» Beaver doublé sat ^e très soigné	» »	25,00
» Cheviot et fantaisie	» »	20,00
» pour enfants	» »	8,00
Costumes pour hommes	» »	15,00
» pour enfants	» »	5,00
Pantalons	» »	5,00

VÊTEMENTS SUR MESURE EN DIX HEURES.

FAÇONS GARANTIES.

Frédéric WILLAME, Banquier
à Nivelles.

ACHAT & VENTE DE FONDS PUBLICS
Ordres de bourse, Coupons.

COMMISSION : UN FRANC PAR MILLE.

Calorifères de construction.

Sonneries électriques et pneumatiques.

Ouvrages de potellerie, serrurerie et ferron-

nerie.

RUE DE CHARLEROI, 5, NIVELLES.

MAISON FRANÇOIS GAILLY,

A L'ABONDANCE
PATISSERIE CONFISERIE.

Grande spécialité d'articles chocolat, crème
et sucreries pour revendeurs. — Gros et détail.

LOUIS HANCART-GRÉGOIRE
Rue de Mons, 7, Nivelles.

Chocolat de l'Union des pâtisseries et de
toutes marques — Fabrique de couques Dinant
et Rheims — Dragées pour baptêmes — Car-
tonnages — Tartes, tourtes, gâteaux, pièces
montées — Biscuits anglais, comestibles, etc.

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

ÉDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18,

vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par
douze versements mensuels de fr. 8,60.

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

Nouvelle Invention

SONNERIE PNEUMATIQUE

Remplaçant la sonnerie électrique

PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

OCT. LEHERTE

SERRURIER-POËLIER, BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887

FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chas-
sis de couche, grillages, volières, meubles de
jardins, gradins, tables, gloriottes, poulaiers,
douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente
se repliant avec grande facilité (nouveau systè-
me).

PRIX MODÉRÉS.

Compagnie belge

DES

PROPRIÉTAIRES RÉUNIS

FONDÉE EN 1821

pour l'assurance à primes contre l'incendie.

Agent principal **Fréd. WILLAME**, rue de
Bruxelles à Nivelles.

Jules HYERNAUX-HOFMANN

Pâtissier-Confiseur-Glacier

GRAND'PLACE A NIVELLES

Pièces montées — Bonbons pour bals et
soirées — Boîtes et dragées pour baptêmes —
Chocolats de toutes marques — Crèmes — Fruits
confits — Desserts — Glaces — Sorbets — Con-
serves — Jambon — Vins et liqueurs —
Eau gazeuse.

Pistolets ronds et couques tous les jours
à 7 heures du matin.

MAISON

R. FROMENT-ROUSSEAU

MENUISIER-ENTREPRENEUR

34, Faubourg de Namur, 34, Nivelles.

MAGASIN DE MEUBLES, GLACES & TOURNAGES.

PORTES ET CHASSIS.

AMEUBLEMENTS D'ESTAMINET & USTENSILES DE MÉNAGE.

Étuves et Cuisinières.

Literies, couverts, laines, flocons et voitures d'enfants.

A VENDRE beau COMPTOIR neuf et
DEUX CHASSIS.

Prendre adresse au bureau du journal.

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvreages

A DES PRIX MODÉRÉS.

JEAN ANDRIEU

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

GOUTEZ LE BON TABAC

et les fins cigares

de **JEAN SCHOLTUS**

ANCIENNE MAISON DERNIS

Rue de Bruxelles à Nivelles.

LOUIS DEVILLE

ARCHITECTE

Faubourg de Namur à Nivelles.

Agent-dépositaire des Usines belges de Car-
reaux Céramiques.

Carreaux Céramiques fins, unis et incrustés.
(Genres Maubeuge.)

Carreaux et Pavés Céramiques unis.

Ces produits sont admis dans les travaux de
l'Etat, des communes et du Génie.

Carreaux en Ciment Portland comprimé.

Marbrerie complète. — Produits Réfractai-
res. — Poteries de grès vernissées. — Ciment
Portland et Ciments ordinaires.

GROS ET DÉTAIL

Prix défiant toute concurrence

MAISON ROMBOUTS

RUE S^e GERTRUDE, 18, NIVELLES

Marchand-Tailleur pour Dames, Hommes et Enfants.

Vêtements sur mesures en 12 heures Pantalons en 6 heures.

CONFECTION AU PREMIER

FAÇONS GARANTIES

depuis	10 fr.
»	20 »
»	27 »
»	30 »
»	33 »
»	36 »

depuis	6 fr.
»	10 »
»	15 »
»	24 »

pour jeunes gens et enfants,
pour hommes,
pour hommes, pure laine croisée, col soie,
chevioté, bordé, soigné,
moscowa, id. bordé, soigné,
id. bordé, doublé satin français,
id. bordé, doublé satin français,
id. bordé satin français, col velour soie, très soigné,

PARDESSUS

COSTUMES

pour enfants, très soigné,
pour hommes, très soigné,
grand choix de vêtements noirs, soigné,
PANTALONS ET GILETS EN TOUS GENRES.

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER